

3960
23-9-58

VILLE de ROYAN

Arrondissement de
ROCHEFORT

Département de
la Charente-Maritime

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Juin 1958

OBJET :

Emploi des crédits réservés à l'achat du mobilier pour le Collège

(2° tranche)

58064

Le 30 Juin 1958 mil neuf cent
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Brusset Max, Député Maire

ETAIENT PRESENTS : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelneau, Couzinet Gausseil, Pougeç, Couail, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong, Bmeco Bourdeille, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochadereux, Grussenmeyer, Dufot Papeau, Guichaoua.

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : MM. Barrot et Etcheber

M. Camblong a été élu Secrétaire

M. le Maire expose que par lettre du 10 Juillet 1957, le Ministère de l'Education Nationale a fait connaître que par arrêté du 8 Juillet 1957 une subvention de 1.561.547 frs a été allouée à la Ville de Royan pour achat de matériel scolaire destiné au Collège mixte.

Cette somme représentant les 65/100 de la dépense à envisager il y aura lieu de porter au Budget Additionnel de 1958 :

- En recettes une somme de 1.561.547 frs
- En dépenses une somme de 2.442.300 frs

M. le Principal propose dans un but d'économie de faire restaurer 70 tables à deux places par la Société Tube Océan. Cette dépense s'élèverait à 244.200 frs alors que pour une même capacité de logement il faudrait compter 529.200 frs, en achetant le mobilier neuf.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de M. le Maire concernant la remise en état de 70 tables doubles

Dit qu'un crédit de 2.442.300 frs et une recette de 1.561.547 frs seront inscrits au Budget Supplémentaire lorsqu'il passera au vote du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents



APPROUVE
19 SEPT 1958
Pour le Sous-Préfet
Le Sous-Préfet de Saintes



POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

[Signature]